L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CO.

NO. 81, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

Douze piastres par an, pour la feuille, payables d'avance. Pour l'année de piastres pour la feuille double; pour la feuille triple double double double et pour l'année, payables d'avance pour toute l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas faire payer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront recevoir régulièrement leurs feuilles doivent en payer d'avance, sans attendre que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES—Une pastre par carré de chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans une annonce originale, devra être payé comme une nouvelle insertion. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artistes et professions tenant magasins de détail, 60; les banques, compagnies d'assurances et autres institutions publiques, 50; agens pour navires, bateaux et bateaux à vapeur, 50; marchands de commerce faisant la commission, 50. Ces abonnements se paient d'avance.

Le privilège des souscripteurs ne s'étend pas au-delà d'un carré de chaque insertion.

LES ANNONCES des mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, d'autres meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles doivent être payé pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ont rapport à des affaires d'une nature personnelle, ne seront être abolis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui excèdent de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à famille, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, ventes de marchandises, nouvelles d'autres ou égarés &c., lui seront payées en compte sans égard et au prix ci-dessus fixé.

LES ANNONCES qui ne portent pas la durée de l'insertion ne seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le principal ne l'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait caution reconnue.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, seront insérés chaque jour de nouvelles annonces pour lesquelles la maison des plaisirs paieront 6.50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

A VENDRE—Un Bateau à Vapeur convenable au transport du coton, et pouvant en porter 1400 balles; il est d'une marche supérieure et est bien connu sur le Mississippi et sur les fleuves. Ses chambres sont belles et toutes claires, bien qu'il ait que deux ans de construction; on le vendra à prix et à des termes raisonnables, ou bien on l'échangera pour un autre d'un moindre tonnage. S'adresser à JOSEPH LANDIS & Co.
3 mars 14, rue Poydras.

POUR ST. LOUIS.
Le steamer MISSOURI, capt. J. C. Swan, est attendu le 10 courant et partira le 15 courant. Pour fret ou passage, s'adresser CHAS. DOANE.
3 mars 69, rue Poydras.

POUR LOUISVILLE, CINCINNATI & FORT-SMITH
Le steamer Sa marcheur INDEPENDENCE, capt. S. Blakely, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou chez de la Poydras ou à
19 fev WM. C. TOMPKINS.

PACKET DE HUDSON & BAYOU SARAH.
Nouvel arrangement.
Chaque Mardi après Midi.
Le capitaine Jesse Hart informe ses amis et le public, que le steamer PERSIAN, sa belle schooner pourvoir de packet entre les ports de Bayou Sarah et la Nelle-Orléans et qui partira de la Nelle-Orléans tous les Mardis après midi à 4 heures, partant comme ci-dessus, et au retour quittant Bayou Sarah tous les Vendredis. Le steamer Persian ne fait que passer entre les ports de Mississippi, pour le commodité et l'agrément. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché de la rue Conti, ou à
BOGERT & HAWTHORN,
63, rue Gravier, ou à
STETSON & AVERY,
Magasin, rue Gravier.

Nouveau Paquebot de Baton Rouge. Le bateau à vapeur bien connu, TECHE, capitaine J. Hooper, sera mis de nouveau en service, après avoir été entièrement réparé, et fera les voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et de Baton Rouge tous les mardis à la même heure. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
27 nov—00

PACKET DU DIMANCHE.
POUR VICKSBURG et intermédiaires. Le steamer SULTANA, capt. A. W. Tufts, commence ses voyages réguliers entre Vicksburg et la Nelle-Orléans, et partira de ce port tous les dimanches matin à 10 heures, et Vicksburg, en retournant, tous les mercredis à 10 heures A. M. Le Sultana étant le premier bateau qui ait jamais fait régulièrement les voyages de Vicksburg, ayant été construite d'une manière spécialement à ces traversées, et étant connu pour le plus confortable et le plus agréable des ses amis et amis, ses propriétaires sollicitent le patronage du public. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
HYDE & CLARKE,
22, rue Poydras.
N. B. Le Sultana sera toujours prêt à recevoir du fret chaque vendredi matin à 10 heures.

BATEAU DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.—Le steamer ROB. FULTON, pour BAYOU SARAH, capitaine Thomas Simms, partira de cette ville chaque mardi et samedi, à 10 heures A. M., et de Bayou Sarah, les lundi et vendredi, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
3 déc

POUR ATCHAFALAYA et les ports intermédiaires.—Le steamer neuf et tirant peu d'eau, CRESCENT, capitaine J. F. Smith, fera les voyages comme packet régulier, pour les ports ci-dessus pendant toute la saison. Et pendant les eaux, il fera les voyages réguliers entre la Nelle-Orléans et Plaquemines, en partant de ce port tous les lundis à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
A. H. YERKET, 4, Nelle. Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK. La goelette neuve, VERPER, capt. Howes, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira *pour ce port. Pour fret ou passage*, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR NEW-YORK—Devant partir lundi 25 mars—Ligne de la Louisiane et de New-York. Le packet LMI-SISSIPI, capt. Chester Hillard, ayant reçu de sa cargaison entière, partira comme ci-dessus. Pour le fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
11 mars JAMES E. WOODRUFF, 42, Camp.

POUR NEW-YORK—La fine goelette neuve EMELINE, capt. Babcock, partira sous peu de temps. Pour passage seulement, s'adresser à
3 mars J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp.

POUR NEW-YORK—Le trois mâts JACOB FENNELL, capitaine ..., prend 100 tonneaux de tabac. Pour le fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK—Ligne d'Orléans—Le paquebot OCONEE, capitaine Jackson, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser en face du marché aux légumes ou à
STETSON & AVERY, 89 Gravier.

POUR NEW-YORK—Le brick paquebot FRANKLIN P. BECK, capitaine Stockwell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK—Le mack GRELIAN, capt. Long, partira sous peu ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à
G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR NEW-YORK—Le brick DELIA, peut prendre 80 boucauts de sucre, ou ce fret. S'adresser à G. BEDFORD & BECK, 24, Douane. 6m

POUR NEW-YORK—La barque TEN BROTHERS, capitaine Crowell, à besoin de 100 balles. Pour ce fret ou pour passage, s'adresser à bord, en face de l'Hôtel des Monnaies, ou à
ALEXANDER & DOUGLAS,
5 mars 15, rue du Canal.

POUR BOSTON—Ligne de paquebots de la Nelle-Orléans et de Boston—Le paquebot TENNESSEE, capitaine Eastman, est en chargement pour ce port. Pour fret ou passage, ayant une chambre sup. ainsi que d'autres, s'adresser à bord au frêle du marché aux Carottes ou à
10 mars JOHN A. MERRITT.

POUR BOSTON—Le trois-mâts ROBERT FULTON, capitaine Pierce, prendre 100 balles de coton, et elles sont offertes immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GEO. GREEN & BATOURE.
4 mars 5, rue Gravier.

POUR BOSTON.
Le paquebot CHARLES CARROLL, capitaine Elliot, est prêt à recevoir du fret, pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
19 fev JOHN A. MERRITT, 83, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le paquebot MARY FRAZIER, capitaine Elridge, est en chargement et pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOHN A. MERRITT, 83, Camp.

POUR BOSTON.
La bonne goelette SARAH, capt. J. Proctor, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
JOHN A. MERRITT, 83, Camp.

POUR PHILADELPHIE—(Ligne de Hambg)
La belle goelette MEZIE K. partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 150 balles de coton ou 1000 barils de farine, de bœuf ou de porc, s'adresser à bord, en face de l'hôtel des Monnaies, ou à
ALEXANDER & DOUGLAS,
5 mars 15, rue du Canal.

POUR PHILADELPHIE.
Le navire de voiles, ARCHER, capt. Marstein, est prêt à recevoir du fret et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de l'Hôtel des Monnaies, ou à
J. D. DENEGRE, 16, Douane.
6 mars

LIGNE DE PAQUEBOTS DE LA NELLE ORLEANS ET DE BALTIMORE.—La barque MARY, capitaine ..., partira d'Air street.—Pour passage, s'adresser à
11 mars G. BEDFORD & BECK, 24, rue de la Douane.

POUR BALTIMORE.
La goelette EXTIO, capt. Rimlett, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
ALEXANDER & DOUGLAS,
5 mars 15, rue du Canal.

POUR BALTIMORE—Le brick paquebot ARCHITECT, capitaine Gray, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
C. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

POUR APALACHICOLA—La goelette J. W. SMITH, cap. Smith, a besoin de 300 barils et partira pour le port ci-dessus. S'adresser à bord, en face du chantier du triangle ou à
26 fev WOOD & SIMMONS, 90, rue des Magasins.

POUR CHARLESTON—Le brick DELAWARE est prêt à recevoir du fret. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
3 fev S. DOUGLAS, 12, Poydras.

POUR LA MOBILE—Par le nouveau bassin—La goelette ELIZABETH ANN, capt. Myers, a une partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à
3 mars J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR LA MOBILE, par le Nouveau Bassin—La goelette LADY ROBERT, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
6 mars J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

PORTS D'EUROPE

POUR LIVERPOOL. La barque anglaise POLLOK, capitaine James Pickson, est prête à recevoir du fret. Pour fret ou passage, s'adresser à
6 mars W. O. HEWES & Co, rue Natchez.

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts QUEEN, capitaine Hewson, ayant une partie de sa cargaison engagée, peut prendre 1000 barils de farine, de lard ou de porc. Pour ce fret ou passage s'adresser à
20 fev W. O. HEWES & Co, rue Natchez.

MADAME JONC, modiste, rue de Chartres, No. 53, encouragera toujours à l'honneur d'informer les dames et le public en général, qu'elle a trouvé dans son magasin, un joli choix de Bonnets, Rubans, et plusieurs autres articles qu'elle offre à vendre à des prix extrêmement bas.
15 fev

Les soussignés offrent à vendre à des prix très modérés les plaques de fer blanc, marque Pauquet, de ce fer blanc, de la toile d'emballage de Dundee et de Kentucky. Ils la le et de port.—et.
N. B.—Un assortiment considérable de marchandises, étoffes allemandes, Crées, satinés, bas de soie, et quantité d'autres articles tout pour la place que pour les marchés Mexicains.
FCO. DE LIZARDI, et Cie.
51 rue Bienville.

DEZAUCHE, *Dentiste*,
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS; suit les ulcérations du système dentaire.
(Office rue Toulouse No. 18, près la Levée.

ANTILLES, MEXIQUE, &c.

POUR TABASCO—La goelette bien connue HENRY CLAY, capitaine Patterson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour le reste de son fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la place d'Armes, ou à
W. F. VIGERS,
8 mars 58, rue de la Commune.

POUR LA HAVANE ET BARCELONE—Le brick *à la voilier PAQUETE BRILLANTE, ayant* tout son chargement engagé, peut recevoir encore quelques passagers, s'adresser à
8 m J. ROBERT & Co, 3 Magasins.

POUR LA HAVANE—La goelette ALFA, double et chevillée en cuivre, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. ROBERT & Co, 3 Magasins.

POUR TAMPICO.
La belle goelette fine voilière DORIC, capt. Rotenford, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment pour ledit port, pour la balance du fret ou passage s'adresser à bord ou à
6 mars F. PIO, 56, rue Ste. Anne.

POUR LA HAVANE—La goelette fine voilière VIRGINA ANTOINETTE, capt. Pisse, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine ou à
3 m R. GRONING & Co.

POUR LA HAVANE.
Devant partir sous peu de jours.
Le brick CHARLES, capt. Byrn, ayant les 2/3 de sa cargaison engagée partira positivement comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
4 mars J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

POUR MATAMOROS—La goelette EMBLEM, capt. F. Kenney, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage s'adresser à John Bellow, No. 100, rue de la Vieille Levee, ou au capt à bord.
6 mars 10 mars.

POUR MATAMOROS.
La goelette MEXICO, capt. Meeks, ayant la plus forte partie de sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue St. Peter, ou à
10 mars D GOLDSMITH, 47 Vieil le Levée.

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier ENERGY, capitaine Sellew, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira pour ce port. Pour balance de fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Jefferson, ou à
6 mars ALEXANDER & DOUGLAS, 15, rue du Canal.

POUR LA HAVANE.
Le joli brick APALACHICOLA, capt. Lewis Cormier, partira pour le port ci-dessus dans quelques jours; pour fret ou passage s'adresser à
19 fev A. CAPDEVIELLE & Co, 56, Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—La goelette bien connue CREOLE, capitaine Belvalle, partira sous peu de jours. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à
CAPDEVIELLE & Co.
15 fev 56, Vieille Levée.

POUR MATAMOROS—La goelette fine voilière HENRY, capitaine Auld, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
16 fev W. T. VIGERS & Co, 30, rue Bienville.

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NELLE. ORLEANS.

AVIS—Pendant les courses des chevaux, les chars partiront comme suit:

De Carrollton.		De Nelle. Orléans.	
A 6 heures, A. M.		A 7 heures, A. M.	
8	"	10	"
10	"	11	"
11½	"	11½	"
12	M.	12	P. M.
1	P. M.	1	"
2	"	2	"
3	"	3	"
4	"	4	"
5	"	5	"
6	"	6	"
7	"	7	"
8	"	8	"
9	"	9	"
10	"	10	"
11	"	11	"
12	M.	12	M.

Les chars à cheval et les autres arrangements comme à l'ordinaire.
Nouvelle-Orléans, 11 mars, 1841.
JOHN HAMPSON,
11 mars Chef Ingénieur, N O & C R R.

Arrangements pour les jours de la semaine, à partir du 8 mars 1841.

De Carrollton.			De la Nelle. Orléans.		
Char à cheval à Locomotive,	6 h.	A. M.	Char à cheval à Locomotive,	7 h.	A. M.
"	8	"	"	8	"
"	10	M.	"	11	"
"	12	"	"	12	P. M.
"	2	P. M.	"	3½	"
"	4	"	"	4	"
"	5	"	"	5	"
Char à cheval	6	"	Char à cheval	7½	"
				9	"

Pour la convenance des habitans de Carrollton, pendant la saison où les théâtres sont ouverts, un char à cheval partira de Carrollton à 10 heures P. M. et de la Nelle. Orléans à 11½ heures P. M.

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.
Les chars partiront aux mêmes heures que dans les jours de la semaine, savoir: à 8 heures P. M. sans une Locomotive partira de Carrollton toutes les heures, jusqu'à 8 heures du soir et de la Nouvelle Orleans jusqu'à 9 heures du soir.

Pour l'agrément des personnes qui vont par le char de 8 heures et qui ne désirent pas rester à Carrollton jusqu'à 9 heures, un char partira à 8½ heures. Les trains auront ainsi une heure pour visiter peut-être le plus beau jardin des E. Unis.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

CHARS DES RUES JACKSON ET DE LA COURSE.
Ces chars partiront de la rue Jackson à 6 heures A. M. à 7½ heures la partiront toutes les demi heures jusqu'à 6 heures du soir, mais le char qui doit partir de la rue du Canal à 8½ heures, n'en *partira qu'à 9*.

Les passagers sont tenus seulement pièces de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars, lorsqu'il s'y trouve des dames.

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la Nelle. Orléans et Carrollton, 20 Oct. 1840.
JOHN HAMPSON,
Ingénieur en chef.

FAUTEUIL PATENTE.

IL a été reconnu par tous ceux qui ont fait usage du lit au fauteuil patenté de Hays qui vient d'être nouvellement perfectionné, que le meublement, tout en ne coûtant rien de plus, est en outre plus confortable et plus élégant.

Outre le bergeuse commune dont ce meuble est en partie composé, on a ajouté des tiroirs et des rouleaux pour pouvoir être transportés plus facilement d'un appartement à un autre, et surtout également de lit ou de bergeuse, on peut l'user de manière à faciliter la position qui convient le plus agréable à celui qui l'emploie, ce qui rend ce meuble de plus en plus commode pour les personnes impotentes ou malades.

Pour plus d'informations, s'adresser rue Royale No. 46, où ce meuble est à vendre à prix modéré.
18 d J. BEACH & Co.

A LOUER—Une maison à deux étages, située rue Moreau, entre Port et St. Ferdinand, une de rue d'Espagne, entre Royale et Bourbon, une de rue d'Espagne, entre Royale et Chartres, plusieurs de dans le faubourg Treme, les municipalité. Toutes ces propriétés sont en ordre et nouvellement bâties. Pour les conditions, qui seront très avantageuses, s'adresser rue de Chartres, No. 132.
10 m. 3 CORDEVIOLLE & LACROIX

HERBAULT Frères, offrent à vendre à des conditions très-avantageuses et par petites parties, les marchandises suivantes d'importation récente:

50 demi pipes eau de vie, de preuve de 3 J Dupuy et Castillan; 10 demi pipes, 10 quarts eau de vie supérieure, litre preuve de Lecocq; 36 quarts de pipes et 10 barriques de vie de Champagne supérieure 1811. 3 pipes genièvre, 100 barriques vin rouge de différentes marques, St. Julien, St. Emilion, Montferrand et autres; 40 de vin blanc supérieure, Lanite, Margaux, Pauillac, &c.; bon vin de table pour l'usage des familles, 50 quarts de barils vin blanc Sauterne et Barsac; 5000 vin de table en bouteilles de différentes marques et qualités; 140 de vin blanc Sauterne et Barsac, 300 paniers de bouteilles de différentes marques, 50 barils vinaigre de vin blanc; 24 caisses de vinaigre de table, 150 caisses fruits à l'eau de vie de Chauvet fils et cuvée; 500 moutarde anisette; 24 caisses absynthe contenant chacun 12 grandes bouteilles; 150 caisses liqueurs assorties de qualité commune, fine et superfine, 30 paniers guinolet, 10 caisses anisette, 10 caisses curaçao; 4 caisses prunes sèches, chaque caisse 6 dit grands quarts; 40 de vermicelles et macaron. 100,000 bouchons de différentes qualités; 50 balles et caisses de 1000 *grotecs*; chaque; 30 balles coiffes de grotecs, 3 caisses sardines en boîtes et demi boîtes, 25 caisses salaisons assorties.
11 mars

MARCHANDISES NOUVELLES EN DEBARQUEMENT DU YAZOO.

UN assortment de marchandises nouvelles consistant en perques de tout genre, de, en livres; de poche, do. en fer pour dames pour tenir les cheveux plats sur le front, boutons de toutes sortes, aiguilles à aiguillier, broches, cartes à jouer, rasoirs, ciseaux, brosses à dents, à habits, et autres; savon et parfumeries assortiet, le tout vendu au plus bas prix. Ce sera le meilleur marché.
22 nov POLLARD & GREEN, 30, rue du Canal.

TRESOR DE LA POITRINE.

Pate Pectorale de mou de veau, de Degenotais, Pharmacien Chimiste à Paris.

DE toutes les préparations qui ont été conseillées dans les affections de poitrine, il n'en est aucune qui ait obtenu un succès aussi brillant que la Pate Pectorale de mou de veau, les résultats constamment heureux dans ce emploi dans toutes les affections aiguës ou chroniques du poumon, en ont fait le remède par excellence.

Cette pate adoucit très-promptement toutes les irritations de poitrine, elle facilite l'expectoration, elle calme insensiblement les quintes de toux, elle arrête et guérit la coqueluche, les rhumes, les catarrhes les plus opiniâtres, et dont comme par enchantement à son usage, en un mot, les maladies les plus dangereuses de Poitrine, après avoir résisté et reconnu ses excellentes propriétés, l'ont unanimement adoptée comme le remède le plus efficace et le plus sûr que l'on puisse employer, pour combattre toutes les affections de la poitrine et des voies aériennes.

Le dépôt se trouve à la Nouvelle Orléans, chez M. Martin, pharmacien, rue de Chartres, No. 171. 24 fev—00

REUL par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné, 100 barriques vin rouge St. Julien, St. Estèphe, Haut Brion et Haut Talence.
JOHN A. MERRITT.

MADE. D'HALLU, personne d'une éducation accomplie, qui a toujours vécu en Amérique et qui a été mariée en ville à cette élevée, s'est proposée d'ouvrir un établissement pour l'instruction des demoiselles de couleur. Elle tient à vivre retirée, et cette institution provisoirement dans la rue Ste. Anne, No. 117, jusqu'à la concurrence de dix élèves. Ce nombre obtenu, Mme d'Hallu prendra un local spacieux et convenable sur l'Esplanade. Les familles respectables qui voudront bien s'adresser à elle, auront la satisfaction de lui avoir confié leurs demoiselles. Mme d'Hallu, outre les soins qu'elle aura à donner à ses élèves sérieuses et variées, mettra tous ses soins à les former aux usages du monde, aux diverses ouvrages d'aiguille, tels que broderies, tapisseries, en un mot, tout ce qui est du ressort d'une éducation distinguée. La Nouvelle-Orléans ne pourra que s'applaudir de trouver dans Mme. d'Hallu une personne aussi recommandable et de lui donner chaque qui à le droit, comme toute autre, de participer aux jouissances de la société.

Pour référence: MM. Lombard, Antoine Bel, J. Albert, Zoulon de Paris, et différentes personnes qui ont autorisée à citer Mme d'Hallu.
18 fev—15

DESSOLIS-TOUR—La soeiete qui existait ci-devant entre cette ville, sous la raison de JACOB SORIA & Co., a été dissoute le 14 octobre dernier, par consentement mutuel. Jacob Soria est seul chargé du règlement des anciennes affaires, et est autorisé de se servir du nom de la maison pour la liquidation seulement.
Natchez, 1er février 1841.
JACOB SORIA.
ISAAC SORIA.

AVIS—Le soussigné informe respectueusement le public qu'il continuera les affaires d'encan et de commission, et qu'il tiendra constamment encagnure des rues Magne et Pearl, et espère par l'attention qu'il portera à ses affaires, mérite et la continuation de la confiance qu'on lui a déjà donné cases.
JOHN A. MERRITT.
Dans tous les cas il garantit ce que lui adressent les consignataires.
JACOB SORIA.
REFERENCES:
MM. Wiggins & Davenport. } Nile-Orléans
P. E. Robine.
Chas. A. Lacoste. } Natchez.
Wm K. Henry.
Natchez, 1er février 1841. 8 fev—00

Les soussignés offrent à vendre à des prix très-réduits 100 barriques de vin de consignation, un assortiment de conserves alimentaires, d'importation récente, se composant de pâtes et demi pâtes de becasses, caillies, alouettes, lièvres, truffes, de foie gras de Strasbourg et de canards de Toulouse, &c.
CHAS. BYRNE,
158, rue Tchoupitoulas

ENTREPOT DE MARBRES DE CHEMINEE ET DE GRANIT.
Rue de la Douane No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.
LE soussigné sculpte et travaille le marbre et le granit dans les genres les plus nouveaux et les plus élégans, et fait les tombes, les tablettes avec inscriptions en lettres taillées; les tombes et autres ouvrages en *pierres*, en ciment et en plâtre, &c. Les ordres pour des travaux de ce genre seront promptement exécutés à des conditions raisonnables, et le soussigné espère pouvoir mériter le patronage du public.
21 dec—00 C. L. SEIXAS.

A VENDRE par le soussigné, d'importations récentes, et à des prix modérés:
600 barriques vin rouge, Montferrand.
300 barrils vin rouge blanc.
50 barrils vin de Sauterne.
1000 cases de vin rouge et blanc, en bouteilles et demi bouteilles, diverses qualités.
4 caisses cap à l'huile, conservés.
50 do. Kirsch.
50 do. fruits à l'eau-de-vie.
3 barils marasquin.
10 caisses liqueur superfine.
400 douzaines chemises blanches et de couleur.
400 paniers Anisette fine et superfine.
Porcelaine pour services de table, verrerie.
Quelques damejannes de Madère très-vieux.
1000 bouchons à damejanne.
11 mars CHAS. DUPOUR, No. 56 rue du Camp.

ENTREPOT de Marbre italien, No. 9, rue Royale, maison Lusson.—Le soussigné appelle l'attention du public de la Nelle. Orléans et particulièrement celle des architectes, sur son entrepôt de beaux marbres d'Italie pour cheminée, grotes de Russie, ornemens en albatre, tables rondes en marbre, et autres différens articles d'Italie, qu'il vend à des prix très-réduits. Le soussigné reçoit pareillement toute espèce d'ordres pour toutes marchandises importées de New York ou d'Italie et *plus particulièrement* ceux pour ouvrages de cheminées de marbre, statues &c. Il se répare aussi les ornemens en albatre, à son établissement.
Les conditions, d'après les ordres, sont 6, 12 et 18 mois de crédit.
13 janv W. G. HEWES & Co.

AVIS.
L'Hôtel d'Orléans, vient d'ouvrir un salon, spécialement destiné à la coiffure des Dames. Tout ce qu'il est possible de trouver en parfumerie de bel ton et de goût, et de leur choix, à des prix très-modérés. Son salon pour les fashionables vient de s'enrichir de nouveaux avec de grandes améliorations: le tête, la propreté et une habileté de parfumeur attentions (que nécessite son genre de travail) n'ont jamais manqué, et ne feront qu'accroître en voyant chaque jour augmenter le nombre de ses pratiques, son magasin est constamment pourvu de beaux objets de toilette, certain de la bonne fabrique de Paris, choisie par ses correspondants.
1000 Perruques pour hommes et pour femmes, toupets, bandeaux, tresses, tiroirs, &c. &c. finiement confectionnés, à vendre en gros ou en détail. Les perruquiers ou coiffeurs peuvent s'adresser au audit pour tout ce qui leur sera nécessaire pour la fabrication des ouvrages en cheveux. Il offre de leur faire de grands avantages.
DEMANDE DE COIFFEURS.
Deux bons ouvriers trouveront (dès aujourd'hui) de l'emploi.
10 mars THEODORE.

LE soussigné informe le public et le commerce, qu'il a toujours en vente, et à des prix très-modérés, les articles suivans:
Bouteilles, bouteilles à vin, à bière, à eau, à vinaigre, à huile, à encre, à parfum, à pommade, à sirop, à pharmacie, à moutarde, à cornichons, à confitures, à cerises, à fruits, à pâtes, à pâtes, à pâtes